Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C—No 4848.

Le quart de l'intérêt indivis de Thomas Kelly appartenant et la propriété indivise de Hannah Higgins, appartenant dans la propriété ci-après décrite—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Ile numéro cent quatre-vingt-six, contenant chacun six cent quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne de front, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces; la totalité conformément à un plan de L. Maisenstein, en date du 17 mars 1864.

Acquis par la veuve McIntyre, dont une moitié comme veuve survivante en communauté avec John McIntyre, qui l'avait acheté de Henry Weber, conformément à un acte de R. J. Ker en date de 18 juillet 1863 et l'autre moitié à elle adjugée par ordre de la Deuxième Cour de District, rendu le 21 janvier 1876, enregistré dans le Livre des Transferts 106, folio 319.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 21 28 5 12 19 déc

Johann D. Schmidt vs Francis Rose

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5949—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile borne par les rues Jackson, Josephine, Howard et Liberty inclusivement. Elles et y comprise numéro quatre, sur un plan annexé à un acte passé par devant L. E. Kenny, ancien notaire, en la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dixième jour de mai dix-huit cent cinq-autre-vingt, lequel dit lot mesure, au pied américain, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, ladite propriété ayant été saisie sur le défendeur, par acte de même Catherine E. Rogers, par acte pas se par devant Théodore Guyot, notaire, en cette ville, le 10 février, ledit lot tenant à l'encoignure des rues Howard et Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 nov—22,29,6,13,20 23 déc

Josiah Fisk vs le Juri de police de la paroisse de Jefferson, rive gauche.

COUR DU VINGT-SIXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse de Jefferson, No 67—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingt-Sixième District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 3 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les soixante-huit centièmes (68/100) d'un certain lot de terre dans la ville de Carrollton (dans le Septième District de cette ville, de ligne en ligne, tel qu'il est tracé par Harrison, le 29 mars 1844 et déposé en l'étude de Lucien Heimann, notaire à la Nouvelle-Orléans, comme lot numéro vingt-cinq, compris entre les rues Hampson, Deuxième, Short et l'Avenue Canal, mesurant deux cent soixante-quinze pieds sur chaque côté des dites rues sur cent vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou d'ici.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 déc—9 16 23 30, 3 jan

Urban Theurer vs. veuve J. H. Werner, née Helena Muhlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans la ville de Kickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept de l'ilot numéro quarante, qui est borné par les rues Lincoln, Pitt, Valmont et Prytania, conformément à un plan dressé par H Buisson et Jr. Thornton Thompson, en date du vingt-troisième jour de mars 1849, déposé en l'étude de Jean Brent anciennement notaire en cette ville, lesquels dits sots mesurent chacun vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Valmont sur une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce entre lignes parallèles. Le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.

Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de E. L. Hill, par un acte passé pardevant H. Magner, actuellement noté, le 19 février 1867

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

2 déc—9 16 23 30, 3 jan

F. H. Middleton vs. Union Bethel African Methodist Episcopal Church et al (ancienne Jefferson).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Jackson, Josephine, Howard et Liberty inclusivement. Elles et y comprise numéro quatre, sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. E. Kenny, ancien notaire, en la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dixième jour de mai dix-huit cent cinq-autre-vingt, lequel dit lot mesure, au pied américain, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, ladite propriété ayant été saisie sur le défendeur, par acte de même Catherine E. Rogers, par acte pas se pardevant Théodore Guyot, notaire, en cette ville, le 10 février, ledit lot tenant à l'encoignure des rues Howard et Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 nov—22,29,6,13,20 23 déc

Succession de Joseph Paul Lieutaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6725—Division E.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par W. A. Stevens, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 nov—2 7 déc

Succession de Hattie C. Hamilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6549.—Division A—

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Lafayette Lucas, exécuteur testamentaire dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 déc—1 5 10

ANT. CARRIÈRE CH.

H. A. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 84 RUE CARONDELET.

Avances faites sur consignations à nos amis Bordeaux, Havre, le Havre et Bordeaux.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de H. Spillman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division D—No 4868.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882, le procédera à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Gueso, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 9 de l'ilot No 25, lequel lot de terre est borné par les rues Johnson, Onzaga, Prieur et D'Abadie, et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Johnson, entre Onzaga et Promenade St-Bernard ensemble avec une maison à une porte de vingt pieds sur une profondeur de 130 pieds.

Termes et conditions—Une moitié comptant et le reste en un an, crédit de un et deux ans, avec billets d'ouvrageurs par moitié pour cent d'intérêt par an et de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur paiera les honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour forcer le paiement des dite billets et sera la propriété assurée contre le feu pour le montant de la valeur et le paiement final des dite billets et aussi le transfert de la police au vendeur et le remboursement des primes d'assurances non expirées.

Acte de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 nov—14, 18, 25 déc 2, 9, 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Vermillionville, Lne.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882 le procédera à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans la ville de Vermillionville, Lne, étant les lots 58 et 73 d'après un plan de la dite ville, bornés au nord par les terres de Léon Billaud au sud par les terres de Yve Benjamin Bailey, à l'est par la rue Jefferson et à l'ouest par la rue Madison, mesurant chacun 96 pieds de face sur 140 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant R. A. Peyroux, notaires, aux frais des acquéreurs qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

13nov—13, 14, 18, 25—2, 9, 16déc

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, et tenant aux écuries de Billeux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras et No 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Coin Bienville et Bassin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 5,701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureaux 45 Rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 novembre 1882, je procéderai à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Dryades, Gravier, Rampart et Perdide, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 99 pieds sur le côté du Rampart et 102 pieds sur le côté de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdide et à peu près 25 pieds dans le fond.

Les améliorations consistent une bâtisse en briques à deux étages, retirée de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, water works, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc. touchant à l'écurie de Billeux et porte le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2e Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Poydras, Liberty, Hoffman et Perdide, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, 30 pieds 6 pouces 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 110 pieds de face à la rue Liberty.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, formant l'encoignure des rues Poydras et Liberty, divisée en deux corps de logis, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres faisant face à la rue Liberty, et au centre une autre bâtisse en bois portant le No 144 de la rue Liberty, ayant 6 chambres, cuves, lieux d'aisance, water-work, etc. Les chambres de l'encoignure sont occupées par un marchand de fruits et d'huîtres.

Deuxième District.

3e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade, Quartier, Franklin et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bassin sur 65 pieds 10 pouces 5 lignes de face et profondeur à la rue Bienville, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec 2 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

4e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade, Quartier Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par F. Bellocq, comme épicerie et café; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gaz, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions— Un tiers comptant et le balance en un et deux ans de crédit pour billets des acquéreurs avec lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les améliorations devront être assurées et se polices transférées, et en cas de poursuite l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat pour recouvrer le montant. Les acquéreurs assumeront et paieront un autre du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1882.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

14 nov—14 18 25—2 9 16 déc

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division E—No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882, le procédera à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Gueso, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 9 de l'ilot No 25, lequel lot de terre est borné par les rues Johnson, Onzaga, Prieur et D'Abadie, et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Johnson, entre Onzaga et Promenade St-Bernard ensemble avec une maison à une porte de vingt pieds sur une profondeur de 130 pieds.

Termes et conditions—Une moitié comptant et le reste en un, crédit de un et deux ans, avec billets d'ouvrageurs par moitié pour cent d'intérêt par an et de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur paiera les honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour forcer le paiement des dite billets et sera la propriété assurée contre le feu pour le montant de la valeur et le paiement final des dite billets et aussi le transfert de la police au vendeur et le remboursement des primes d'assurances non expirées.

Acte de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 nov—14, 18, 25 déc 2, 9, 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Vermillionville, Lne.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 novembre 1882 le procédera à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans la ville de Vermillionville, Lne, étant les lots 58 et 73 d'après un plan de la dite ville, bornés au nord par les terres de Léon Billaud au sud par les terres de Yve Benjamin Bailey, à l'est par la rue Jefferson et à l'ouest par la rue Madison, mesurant chacun 96 pieds de face sur 140 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant R. A. Peyroux, notaires, aux frais des acquéreurs qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

13nov—13, 14, 18, 25—2, 9, 16déc

Propriétés de valeur et bien situées dans le Premier et le Second District

No 92 rue Dryades, entre Gravier et Perdido, et tenant aux écuries de Billeux, bâtisses en briques à deux étages coin Liberté et Poydras et No 144 rue Liberté, près Poydras, une résidence et magasin en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages.

Coin Bienville et Bassin.

Coin Quartier et Bourgogne, magasin en briques occupé comme magasin d'épiceries par P. Bellocq.

Succession de Jean St. Martin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 5,701.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureaux 45 Rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 novembre 1882, je procéderai à vendre les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Premier District.

1e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Dryades, Gravier, Rampart et Perdide, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 99 pieds sur le côté du Rampart et 102 pieds sur le côté de la rue Gravier, 102 pieds 3 pouces sur le côté vers la rue Perdide et à peu près 25 pieds dans le fond.

Les améliorations consistent une bâtisse en briques à deux étages, retirée de la rue, avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages dans le fond avec quatre chambres, cuve, water works, une bâtisse en bois faisant face à la rue Dryades avec une chambre, lieux d'aisance, etc. touchant à l'écurie de Billeux et porte le numéro municipal 92 de la rue Dryades.

2e Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Poydras, Liberty, Hoffman et Perdide, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, 30 pieds 6 pouces 7 lignes dans le fond, sur une profondeur de 110 pieds de face à la rue Liberty.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, formant l'encoignure des rues Poydras et Liberty, divisée en deux corps de logis, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres faisant face à la rue Liberty, et au centre une autre bâtisse en bois portant le No 144 de la rue Liberty, ayant 6 chambres, cuves, lieux d'aisance, water-work, etc. Les chambres de l'encoignure sont occupées par un marchand de fruits et d'huîtres.

Deuxième District.

3e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade, Quartier, Franklin et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bassin sur 65 pieds 10 pouces 5 lignes de face et profondeur à la rue Bienville, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec 2 chambres, une cuisine à deux étages, 4 chambres, cuves, etc, occupée par un marchand de fruits et de soda.

4e Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Esplanade, Quartier Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt pieds de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne dont il forme le coin des deux rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, au coin, occupée par F. Bellocq, comme épicerie et café; une bâtisse en briques à deux étages rue Bourgogne, avec deux chambres, cuves, gaz, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions— Un tiers comptant et le balance en un et deux ans de crédit pour billets des acquéreurs avec lien et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les améliorations devront être assurées et ce polices transférées, et en cas de poursuite l'acquéreur devra payer 5 pour cent honoraires d'avocat pour recouvrer le montant. Les acquéreurs assumeront et paieront un autre du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1882.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente. Voir les plans à la Bourse.

14 nov—14 18 25—2 9 16 déc

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de H. Spillman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division D—No 4868.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 10 novembre 1882, le procédera à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Broad, Banks et Palmyre et à l'Ile Aux Vaches, désigné par le No 74, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 26 pieds et 7 lignes de face à la rue Broad et la même quantité dans le fond, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 6, de 114 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 8, et le dit lot No 12 mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Banks 26 pieds et 7 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

3e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Broad, Banks et Palmyre et à l'Ile Aux Vaches, désigné par le No 72, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 26 pieds et 7 lignes de face à la rue Broad et la même quantité dans le fond, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 6, de 114 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 8, et le dit lot No 12 mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Banks 26 pieds et 7 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur, en plus du dessus du prix d'adjudication, devra payer les taxes dues et exigibles en 1882.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

22déc—2 9 16 23 30 jan6

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation sucrière dans la paroisse St-Charles à l'encan.

Le HOME PLANTATION.

Complète dans tous ses détails, Avec Résidence, Camp pour Travailleurs, Sucrerie, Machines, Instruments Aratoires, Mulets, Hangars à cannes, etc.

O. J. Forstall vs The Consolidated Association of the Planters of Louisiana.

No 428.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 23 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 novembre 1882, je vendrai à l'encan, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

DANS LA PAROISSE ST-CHARLES.

1° L'HABITATION "HOME", dans la paroisse St-Charles, à environ 26 milles de la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Texas, à peu près 16 arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur moyenne de 65 arpents et contenant environ 745 24/100 arpents de superficie plus ou moins, les deux supérieure de l'habitation touche à Hahnville et la ligne inférieure touche à la propriété de la paroisse de la maison de refuge. Les améliorations comprennent une grande maison de résidence, deux résidences cottages, un camp pour travailleurs, sucrerie, briqueterie, moulin, machines, bouilloires, purgerie de la valeur de 300 boucants, hangar, granges, instruments aratoires, charrettes et charrettes à canne et un stock de 25 mules.

L'habitation est presque tout entourée avec une bonne barrière en fil de fer. La personne qui la possède la livrera avant ou le 1er janvier 1883, et d'après les termes de son contrat il est tenu de laisser du fumier de cour, environ 1000 charretées, et 20 arpents; il y a en outre 80 arpents de souches d'un an et à peu près 25 arpents de deux ans, on peut en prendre possession le 1er janvier 1883 ou plus tôt si la récolte est finie.

2° Un morceau de terre de valeur à peu de distance de l'habitation et de la rivière, et à peu près à 26 1/2 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la rive droite et mesurant 40 pieds de front sur le fleuve Mississippi sur à peu près 40 arpents de profondeur. La ligne inférieure de ce morceau de terre à la ville de Hahnville. Ce morceau de terre a de plus d'améliorations, mais des barrières et contient à peu près 175 acres de superficie de bonne terre, convenable à la culture du sucre et du riz.

Conditions de la vente— Un tiers en plus comptant (au gré de l'acquéreur), le reste à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec 4 chambres faisant face à la rue Broad et la même quantité dans le fond, sur une profondeur de 129 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19nov—19 25 26 déc 2 9 16 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de résidence double, dans le Cinquième District,

A l'angle des rues Elmire et Market.

Succession de Robert Saunders et de Maria Saunders, son épouse.

No 6769—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 9 novembre 1882, je vends à l'enchère publique la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans cette partie du Cinquième District connu sous le nom de Bellville; c'est le terrain No 13 du carré d'ilot borné par les rues Elmire, Chestnut, Zveline et Market. Il mesure 30 pieds de face rue Elmire sur 120 pieds de profondeur et fait face à la rue Market, formant le coin des dites rues.

Les améliorations comprennent un cottage double, en bois, avec galerie devant, 3 chambres, cuisine de chaque côté, auvents et citerne, arbres (shade trees), et le quartier en est assez bon.

Conditions—Une moitié en plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit d'un an, à partir du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, et toutes les clauses de sécurité, lien de vendeur, etc. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire.

13 nov—13, 28 déc 2, 9, 16.

---

maisons, 86 rue HOGAN et 86 rue GUE.

Résidence de valeur dans le 3e district Faisant face aux rues Chartres et Royale, No 886 rue Royale et le No 836 rue de Chartres.

PAR JAS. P. GUÎNAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Tonti.

SAMEDI, 16 décembre 1882, à midi, sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 10 novembre 1882, le procédera à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine résidence, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, privilèges, servitudes, aisances et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot numéro cent quatre-vingt-six, contenant chacun six cent quatre-vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne de front, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces; la totalité conformément à un plan de L. Maisenstein, en date du 17 mars 1864.

Acquis par la veuve McIntyre, dont une moitié comme veuve survivante en communauté avec John McIntyre, qui l'avait acheté de Henry Weber, conformément à un acte de R. J. Ker en date de 18 juillet 1863 et l'autre moitié à elle adjugée par ordre de la Deuxième Cour de District, rendu le 21 janvier 1876, enregistré dans le Livre des Transferts 106, folio 319.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 21 28..5 12 19 déc

Johann D. Schmidt vs Francis Rose

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5949—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Jackson, Josephine, Howard et Liberty inclusivement. Elles et y comprise numéro quatre, sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. E. Kenny, ancien notaire, en la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dixième jour de mai dix-huit cent cinq-autre-vingt, lequel dit lot mesure, au pied américain, vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, ladite propriété ayant été saisie sur le défendeur, par acte de même Catherine E. Rogers, par acte pas se pardevant Théodore Guyot, notaire, en cette ville, le 10 février, ledit lot tenant à l'encoignure des rues Howard et Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 nov—22,29,6,13,20 23 déc

Josiah Fisk vs le Juri de police de la paroisse de Jefferson, rive gauche.

COUR DU VINGT-SIXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse de Jefferson, No 67—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingt-Sixième District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 3 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les soixante-huit centièmes (68/100) d'un certain lot de terre dans la ville de Carrollton (dans le Septième District de cette ville, de ligne en ligne, tel qu'il est tracé par Harrison, le 29 mars 1844 et déposé en l'étude de Lucien Heimann, notaire à la Nouvelle-Orléans, comme lot numéro vingt-cinq, compris entre les rues Hampson, Deuxième, Short et l'Avenue Canal, mesurant deux cent soixante-quinze pieds sur chaque côté des dites rues sur cent vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou d'ici.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 déc—9 16 23 30, 3 jan

Urban Theurer vs. veuve J. H. Werner, née Helena Muhlert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5263—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 décembre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans la ville de Kickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désignés par les num